



Alliance Française **Séoul**

Service de traduction / 번역팀



Service de traduction

“Faites appel à un service de traduction !

Le service de traduction de l'Alliance française de Séoul (AFS) fournit des traductions de coréen à français ou de français à coréen.

Nos traducteurs sont hautement qualifiés et ont une large expérience dans des domaines très variés tels qu'administratif, professionnel, technique, commercial, politique et juridique.

L'exactitude, la justesse et la fidélité de nos traductions sont assurées par une relecture systématique de relecteurs natifs.

L'Alliance française de Séoul est un organisme accrédité par l'Ambassade de France en Corée pour la traduction des documents requis par sa section consulaire.



Domaines de traduction



Traduction technique

manuels d'utilisation,
notices d'instructions,
fiches produits...



Traduction juridique

contrats, actes,
status, diplômes,
certificats...



Traduction médicale

comptes rendus,
certificats médicaux,
traductions pharmaceutiques...



Autres traductions spécialisées

brochures,
marketing & publicité...



Traduction assermentée

permis de conduire, visas,
documents destinés à
l'administration...



Traduction urgente

réalisation de traduction
dans des délais très courts

Combien ça coûte ?

Type de document	Français – Coréen	Coréen –Français
1 Tarif minimum (moins d'une page ou peu de mots)	₩ 30,000/-par page	₩ 50,000/-par page
2 Certificat/Attestation (Naissance, Mariage, Divorce, Décès, Scolarité, Université, Police ...)	₩ 200/-par mot (avec un tarif minimum par page comme ci-dessus)	₩ 130/-par lettre
3 Document «normal», non spécialisé		
4 Document juridique, professionnel ou technique (150% du tarif «document normal»)	₩ 300/-par mot	₩ 195/-par lettre
5 Transcription en français ou en coréen	₩ 30,000/-par minute	

- ☑ Le devis est calculé en fonction du nombre de mots et de lettres. Les prix peuvent varier en fonction de la difficulté du texte et des délais d'exécution.
- ☑ Dans certains cas, les frais de traduction de documents professionnels peuvent être plus élevés, comme par exemple pour les documents et rapports de recherche scientifique et technique, les documents juridiques, les contrats commerciaux, etc.
- ☑ Tarif spécial pour un travail urgent (moins de 24h pour un certificat par exemple) : 150% des tarifs ci-dessus.
- ☑ Le temps nécessaire à la traduction d'un document dépend de sa nature et de son volume.

Comment ça fonctionne ?



Étape 1. Définir les besoins

Envoyez votre demande de devis par e-mail (traduction@afseoul.or.kr) en joignant le scan ou la photo de vos documents à traduire. Veuillez préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et la date à laquelle vous souhaitez recevoir la traduction.



Étape 2. Recevoir le devis

Après avoir reçu votre demande par mail, nous vous enverrons le devis de la traduction.



Étape 3. Effectuer le paiement

Si vous souhaitez faire appel à nos services de traduction, versez le montant indiqué dans le devis. Une fois le transfert confirmé, nous commencerons la traduction.



Étape 4. Traduire les documents

Nous choisissons le traducteur et le relecteur qui se chargeront de réaliser vos traductions. Vous pourrez échanger avec le responsable de traduction en cas d'ajustement (choix des termes, date de réception...).



Étape 5. Recevoir les documents traduits

La réception des documents se fait sur place, à l'Alliance française de Séoul. (Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 17h)
Pour les personnes ne résidant pas à Séoul, il est possible d'envoyer les documents traduits par courrier (frais d'envoi non inclus).



FAQ

Q Quels sont les délais de traduction ?

A Pour la traduction d'un document, comptez 2-3 jours (week-end d'exclu). Le délai de traduction dépend d'une multitude de facteurs : nombre de mots, technicité du document, délai etc.

Q Puis-je régler les frais de traduction par carte ?

A Les paiements peuvent être effectués par carte (sur place), virement bancaire ou en espèces (une facture est délivrée).

Q Pouvez-vous fournir un reçu ou une facture fiscale ?

A Si vous réglez le montant en espèce ou par virement bancaire, nous vous fournirons un reçu ou une facture fiscale.

Q Exigez-vous un acompte ?

A Afin de commencer la traduction, nous vous demanderons de verser un acompte.

Q Faut-il venir à l'Alliance française pour recevoir le document traduit ?

A La réception des documents se fait sur place, à l'Alliance française de Séoul. Pour les personnes ne résidant pas à Séoul, il est possible d'envoyer les documents traduits par courrier (frais d'envoi non inclus).

Q Fournissez-vous les services d'authentification ?

A L'Alliance française fournit uniquement les services de traduction, les services d'authentification se fait à l'ambassade de France en Corée.

Alliance Française Séoul

Adresse

29, Toegye-ro 10-gil, Jung-gu, Séoul

Horaires d'ouverture

Lundi – Vendredi : 10h – 17h

*Pause Déjeuner : 12h – 14h

Contactez-nous !

Pour de plus amples renseignements,
merci de prendre contact avec l'Alliance française de Séoul.

- E-mail : traduction@afseoul.or.kr
- Tél : +82-(0)2-755-5702 / 755-4972
- Fax : +82-(0)2-774-4252

